



S'occupant de toutes les problématiques liées aux changements climatiques et à l'étude, à la préservation et au développement de la flore et de la faune dans les régions arides, le CRSTRA de Biskra s'affirme aujourd'hui comme une structure synergétique entre les réalités du terrain et les préoccupations d'ordre socio-économique soulevées dans les régions arides et sahariennes. Créé par décret du 14 décembre 1991, modifié et complété par celui du 1^{er} décembre 2003, et régi par un nouveau décret exécutif du 24 novembre 2011 fixant le statut-type, le CRSTRA, baptisé du nom de Omar El Bernaoui, est un établissement public à caractère scientifique et technique des régions arides. Il est doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, de même qu'il est placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Outre la réalisation de programmes de recherche sur les régions arides, ou menacées de sécheresse ou de désertification, ce centre participe à toute expérience à caractère pluridisciplinaire. Il constitue une base de données scientifique et technique sur les régions arides et assure le traitement, la conservation et la diffusion, comme il participe à toute recherche sur la compréhension et la lutte contre la vulnérabilité humaine aux changements environnementaux. Les chercheurs du centre de Biskra, à l'instar de ceux des stations expérimentales de Touggourt (Ouargla), de Taouiala (Laghouat), de Taghit (Béchar) ou encore de Tindouf ou de Tébessa, accordent une grande importance à la phoeniculture, à l'élevage steppique et saharien, aux zones humides et globalement, au fonctionnement des écosystèmes, la valorisation et la préservation de leur biodiversité. Conformément à ses missions, le CRSTRA s'attelle à développer des connaissances scientifiques et des outils d'aide à la décision devant soutenir un développement durable des régions arides (couvrant plus de deux millions de km², soit le 4/5 du territoire national). L'immensité des territoires, la diversité des écosystèmes caractérisés par les oasis, les parcours steppiques et sahariens, les régions humides et les milieux dunaires, leur patrimoine matériel et immatériel, mais surtout leur vulnérabilité face aux risques d'origine naturelle ou anthropique (sécheresse, désertification, ensablement, salinisation des périmètres irrigués, crues et inondations, pollution, réduction de la biodiversité) imposent une prise en charge des problématiques de recherche par priorité thématique et spatiale.

<https://www.elwatan.com/pages-hebdo/etudiant/crstra-pour-un-developpement-durable-des-regions-arides-30-10-2019>